

Courrier Fédéral

N° 361

du 07.09.13 au 13.09.13



Adresse du site
de la FTM-CGT
<http://www.ftm-cgt.fr>



Fédération
des Travailleurs
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082

Il existe une formule
qui donne le coût du capital.
Les financiers s'en servent...
..mais n'en parlent pas

$$CPMC = R_c \times \frac{V_{cp}}{VGE} + R_d \times (1 - T) \times \frac{V_{df}}{VGE}$$

Le capital est un coût

Le travail une richesse

■ EDITORIAL

Cachez ce coût que je ne saurais voir

page 3

■ POLITIQUE REVENDICATIVE

La CGT Auto-Moto de la Réunion

Ensemble, on peut gagner des avancées sociales...

page 2

■ LUTTES ET SUCCES

STX Saint Nazaire,

Pas d'accord compétitivité

page 4

■ VIE SYNDICALE

11e congrès de l'UFICT

Mandatement : comment ça marche ?

page 5

■ ECONOMIE

Reprise, es-tu là ?

pages 6 à 7

■ PUBLICITE

page 8

Courrier Fédéral

Fédération des Travailleurs
de la Métallurgie CGT
263 rue de Paris - case 433
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19

Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>

courriel : communication@ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Ph. Martinez

Rédactrice en chef : L. Buchheit

Rédactrice : M. Vergnol

Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,

Prix : 0,63 euro

Abonnement annuel :

29,61 euros

Commission paritaire

0418 S 06 474

Imprimé par nos soins

LA CGT AUTO MOTO DE LA REUNION

ENSEMBLE, ON PEUT GAGNER DES AVANCEES SOCIALES MEME EN TEMPS DE CRISE



Dans le cadre de la rencontre des syndicats et des 1000 AG, la CGTR Auto/ Moto a invité la FTM-CGT à participer à une AG de syndiqués qui s'est tenue le samedi 24 août à Saint Denis Ile de la Réunion en présence de deux camarades de la Fédération.

Denis LEBLANC, animateur du secteur des services de l'automobile et membre du bureau fédéral

Plus de 100 syndiqués sont venus de toute l'île pour participer aux débats de l'assemblée de rentrée dont les points essentiels étaient la convention collective, la mobilisation du 10 septembre et la représentativité de la CGT sur l'île à travers la CGTR.

Jacques BHUGON, secrétaire général de la FD CGTR Auto/Moto, a pointé, dans son rapport, les deux années de négociations qui ont eu lieu pour aboutir à une convention collective territoriale pour l'ensemble des salariés des services de l'automobile réunionnais. A l'avenir, celle-ci concernera les 15 à 20 000 travailleurs du secteur, soit 2/3 de plus de salariés qui n'ont que pour seul droit le Code du travail.

C'est le fruit de plus de 10 ans de travail commun entre la FTM-CGT et la CGTR Auto-moto qui se sont battues pour que la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile s'applique de partout en France, aussi bien dans les DOM/TOM qu'en métropole. Le but sera atteint seulement à la Réunion puisque le texte proposé à signature, courant octobre, est un copié collé de la convention collective nationale. La FTM-CGT et CGTR Auto/Moto ont pris l'engagement de poursuivre le travail commun pour que les négociations de branche se déroulent en simultané pour qu'aucun écart ne puisse se creuser.

On peut gagner en temps de crise. Cette avancée sociale le démontre et la représentativité de la CGTR Auto/ Moto sur l'île n'y est pas pour rien car elle est de presque 48% avant le décomptage des non représentatifs. Elle dépasse donc les 50% et lui donne donc le droit d'opposition. La représentativité à la Réunion «une préoccupation majeure», comme l'a rappelé le secrétaire général de la confédéra-

tion CGTR, Yvan Hoareau. En effet, un camarade dans le BTP vient d'être licencié sous le prétexte que la CGTR n'était pas représentative avant 2008.

Tous les accords antérieurs à cette date pourraient être invalidés et le patronat, par ce biais, veut porter un nouveau coup à notre syndicalisme. Après avoir rencontré les différents dirigeants de la CGTR qui ont vécu l'autonomie issue du 36^{ème} congrès, en un ½ siècle, les choses ont changé et le statut d'autonomie ne paraît plus le mode de fonctionnement qui correspond au besoin d'un syndicalisme fort et solidaire pour tous les salariés de France. Yvan aura une réunion dans les semaines qui viennent avec la confédération CGT.

Les questions d'emplois, de protection sociale, de conditions de travail, de salaires, sont au cœur des préoccupations des réunionnais et le syndicat CGTR s'engage totalement dans l'action interprofessionnelle du 10 septembre. L'objectif est de rassembler plusieurs milliers de manifestants sur Saint Denis. Comme nous avons pu le constater, la vie est chère sur ce département, notamment par l'impôt dit « octroi de mer » qui élève tous les produits de 10 à 15%. Sur une automobile, la fourchette peut grimper à 25% et les salaires sont, par exemple dans les services de l'automobile, inférieurs de 7% sur les niveaux d'accueil. Le taux de chômage est de 30% dans la population et de 60% chez les jeunes.

Réussir le 10, c'est, en métropole comme dans les DOM/TOM, se doter de moyens pour construire un avenir, nous faisant croire aux véritables changements de société auxquels nous aspirons pour un monde où vivre décemment devient la norme.

L'éditorial

Boris Plazzi,
Secrétaire Fédéral



Cachez ce coût que je ne saurais voir

Pas un jour ne passe sans qu'une partie du monde médiatique et politique d'obédience libérale bien sûr, assène à la population que le travail serait un coût à réduire drastiquement, immédiatement et durablement pour rendre les entreprises en France enfin compétitives dans une économie de marché mondialisé où la concurrence fait rage.

Donc pour parvenir à rendre soi-disant compétitives les entreprises, le patronat et ses valets tirent à boulets rouges sur notre protection sociale, nos emplois, notre pouvoir d'achat et fustigent les salariés à produire plus et plus longtemps.

Ce n'est pas une découverte. De tout temps le patronat a agi de la sorte, ne voulant pas payer le travail à sa juste valeur, permettant ainsi de dégager toujours plus de profits pour les siens.

C'est d'ailleurs **pour combattre cette exploitation que les salariés se sont organisés et ont structuré leur mouvement revendicatif.**

Cela a permis progressivement et à force des luttes des salariés de réduire le temps de travail, d'augmenter les salaires, protéger les salariés des aléas de la vie, de créer la retraite solidaire, de développer économiquement et industriellement le pays...

Le patronat revanchard voudrait nous faire faire machine arrière, nous renvoyer dans le passé en cassant notre modèle social à son profit.

C'est une hérésie, c'est aller contre l'évolution naturelle des choses et contre le progrès social, économique. Indéniablement, le patronat mène un combat d'arrière garde, un combat réactionnaire.

Coût du travail ou coût du capital ?

Une absurdité répétée même 1000 fois par jour ne devient pas une vérité qui s'impose à tous. **Le travail n'est pas un coût mais une richesse pour notre pays et sa population.**

Mais alors, qu'est-ce qui empêche les entreprises de créer plus de valeur ajoutée, plus d'emplois, plus de solidarité nationale... ?

Qu'est-ce qui conduit les dirigeants du pays vers cette obsession du coût du travail, qui en réalité n'existe pas, alors qu'ils pourraient en explorer une autre ?

En effet, pour masquer leur politique libérale et infliger aux salariés des reculs sociaux dont légitimement ils ne veulent pas, est martelé chaque jour que le travail est un coût, sans jamais parlé celui du capital et pour cause.

Et si nous, on en parlait ?

Une étude récente commandée par la CGT à des économistes montre clairement que **le surcoût du capital est en réalité largement responsable des contre performances du pays, du creusement des inégalités sociales, de l'explosion des revenus financiers, de la persistance du sous emploi massif.**

Il y a donc bien une véritable bataille idéologique à mener pour d'une part déculpabiliser les salariés, actifs, retraités, privés d'emploi et se désintoxiquer des doctrines libérales. D'autre part, nous devons montrer que le coût du capital handicape le développement économique et social des pays.

Dans chacune des rencontres et discussions que l'on a avec les salariés, démontrons que **les richesses créées par le travail doivent servir exclusivement à l'augmentation du pouvoir d'achat, au plein emploi, à l'investissement dans la recherche et l'outil de production.**

Il est temps de revaloriser durablement le travail et sortir définitivement de la crise systémique à laquelle nous sommes confrontés.

Jamais notre pays n'a été aussi riche, la productivité des salariés en France aussi élevée et la part des salaires dans la richesse créée aussi faible.

Inscrivons-nous dans la séquence de mobilisation proposée par la CGT pour exiger une autre répartition des richesses et une véritable justice sociale.



Les salariés ont mis en échec les négociations sur l'accord compétitivité. D'après l'intervention de Joel Cadoret, responsable du syndicat STX St Nazaire le 3 septembre dernier lors du meeting de rentrée à Nantes.

« Ce que les salariés de la Navale viennent de gagner démontre qu'il n'y a pas de fatalité. Les luttes organisées depuis huit mois sur le site des chantiers ont permis de faire plier le projet d'accord sur la compétitivité. C'est une grande victoire contre la régression sociale tant rêvée par le patronat. Le gouvernement, le MEDEF, qui entendaient retranscrire l'«ANI» aux Chantiers, sont en échec. Ceux qui voulaient se servir encore une fois de notre industrie comme vitrine, comme laboratoire de la casse sociale, ont perdu grâce à la mobilisation des salariés. Nous venons de vivre un conflit majeur, le plus important depuis la mise en place des 35h, il y a plus de dix ans. »

En effet, alors que les commandes tombent au compte goutte sur le chantier, entraînant du chômage partiel, la direction souhaitait imposer, entre-autre, aux salariés :

- 12 jours de travail gratuit par an,
- La baisse du taux horaire de 5%,
- La modulation pouvant aller jusqu'à 48h par semaine.

« Ce rejet a été massif. Une prise de conscience a traversé toutes les catégories, de l'ouvrier à l'ingénieur en passant par une présence des ETAM qui a surpris dans les rangs des militants CGT. L'état d'esprit a été remarquable et ce n'est pas rien, car au fond, nous avons gagné sur la bataille des idées et c'est cela qu'il nous faut retenir aujourd'hui pour se donner d'autres perspectives de luttes avec une mobilisation la plus large possible ».

La bataille portée par la CGT avec FO a permis de débattre avec les salariés de leurs aspirations concernant les conditions de travail, les salaires, l'emploi... «Les salariés veulent gagner sur tous ces sujets pour mieux vivre, c'est le combat que nous menons au quotidien. Et aux Chantiers, nous poursuivrons dans cet élan car malgré

ce succès, l'avenir reste incertain» ajoute le responsable syndical. Et d'ajouter «La situation dramatique des sous-traitants locaux en témoigne où, chaque jour, une entreprise disparaît ; hier SMCO/SMCN, plus récemment les Chantiers Baudet, aujourd'hui c'est au tour de SMH. Ainsi des travailleurs sont laissés sur le carreau alors qu'ils ont toutes les compétences en matière de construction navale. Ceci est scandaleux, inacceptable. Comme il est inacceptable qu'il y est plus de 500 salariés CDI des Chantiers au chômage partiel depuis des mois et dont pour beaucoup s'interrogent quand ils vont reprendre le chemin du travail. Des commandes de navires sont urgentes.»

Cette victoire est un point d'appui pour la CGT et notamment la filière Navale qui milite pour une politique industrielle ambitieuse s'articulant autour du progrès social. «C'est de cela dont les salariés ont besoin !» «Développer l'emploi aux Chantiers passe incontestablement par de nouvelles commandes au service des femmes et des hommes. Le récent refus de notre Direction à prendre commandes des navires fluviaux pour la Seine est scandaleux. Cette stratégie patronale met en danger notre industrie et ses emplois. Des commandes sont possibles. Depuis plus d'un an, nous travaillons avec nos camarades de Marseille, de la SNCM pour exiger la construction de nouveaux ferries à St Nazaire, et nous continuerons à porter ces exigences d'intérêt national. La Navale à un avenir et nous ne laisserons pas le patronat, le gouvernement saccager notre Chantier. Beaucoup d'enjeux sont donc posés et nous sommes convaincus que c'est par le rapport de forces à la base que nous pourrions gagner sur nos revendications.»



Dans le cadre de la préparation du 11^e congrès de l'UFICT, qui se déroulera à Metz, du 17 au 19 décembre prochains, il apparaît nécessaire de faire un point sur les modalités de mandatement. Stéphane Lovisa, secrétaire général de l'UFICT

Le XI^{ème} vise à améliorer la réponse de notre fédération aux problématiques professionnelles et sociale des ICT dans la métallurgie. Les règles de mandatement permettent de représenter les syndicats en fonction du nombre de FNI ICT payés en 2011. Il n'est pas obligatoire d'être ICT pour se voir mandaté : un ouvrier peut se retrouver délégué au Congrès de l'UFICT ! En effet, pour travailler le déploiement de la CGT parmi les ICT de la métallurgie, il n'est pas indispensable d'être ICT, mais il suffit d'avoir envie de travailler cet aspect des choses. Par ailleurs, nous incitons les syndicats à désigner plus de déléguées femmes, pour passer à 20 % de femmes au XI^{ème} Congrès. Nous incitons aussi les syndicats à désigner plus de délégués Ingénieurs & Cadres, pour passer à 40 % d'I/C.

Nous rappelons, ici, quelques règles techniques permettant la mise en œuvre du Congrès. L'important pourtant sera le contenu des débats et la dynamique syndicale qu'il induira, dans les syndicats, l'UFICT et la fédération. Le détail de l'utilité des Congrès de l'UFICT est rappelé dans un article paru dans le dernier Courrier de l'UFICT de août 2013 (numéro 310) disponible sur la page web de l'UFICT <http://www.ftm.cgt.fr/ufict.php?IDrub=6&IDSousrubrique=61>

Règles de mandatement :

Délégués directs :

- à partir de 6 FNI ICT : 1 délégué direct
- à partir de 21 FNI ICT : 2 délégués directs
- à partir de 41 FNI ICT : 3 délégués directs

- à partir de 61 FNI ICT : 4 délégués directs
- à partir de 101 FNI ICT : 5 délégués directs

Délégués groupés :

- à partir de 6 FNI ICT non représentés, dans un département : 1 délégué groupé
- à partir de 21 FNI ICT non représentés, dans un département : 2 délégués groupés
- à partir de 41 FNI ICT non représentés, dans un département : 3 délégués groupés
- à partir de 61 FNI ICT non représentés, dans un département : 4 délégués groupés
- à partir de 101 FNI ICT non représentés, dans un département : 5 délégués groupés

Ces délégués doivent être désignés par délibération collective au niveau du département.

Si des FNI ICT d'un département ne sont pas représentés (inférieurs à 6), on les agrège au niveau régional, pour être désignés à ce niveau par la coordination régionale.

On trouve le mandatement exhaustif par syndicat et par territoire dans le Courrier de l'UFICT numéro 308 de mai 2013 (http://www.ftm.cgt.fr/courrier_ufict.php?date=2013-05-31)

D'ici là, il est important de mettre en débat dans son syndicat les 4 textes d'orientation du Congrès déjà envoyés aux syndicats et aux USTM.

REPRISE, ES-TU LÀ ?



Les médias se font le relais depuis quelques semaines des signaux de la reprise économique. > David Meyer, Conseiller fédéral et Assia Mebbani, stagiaire économiste

Cette rentrée de septembre 2013 s'opère sur fond de chômage record, de baisse du pouvoir d'achat dans notre pays et de vives tensions sur la scène internationale. Cela pourrait nous laisser penser que rien ne va plus. D'ailleurs le déclin de la France est une thématique très présente dans les médias, au sein des grands partis politiques et autres soi disant spécialistes des questions économiques et sociales. Nous pourrions presque nous demander si les propos du Président du Medef Pierre Gattaz, qui ne cesse de répéter que les entreprises françaises sont au bord de l'asphyxie, que la «réforme» des retraites va alourdir le «coût» du travail... ne sont pas la boussole des dirigeants de notre pays.

Pourtant, en sortant de ces discours dogmatiques et orientés sur l'état de santé de notre économie, de nombreux indicateurs démontrent que pour les grands groupes, et une part non négligeable d'entreprises la reprise est bien là.

Ci-dessous l'évolution de l'Indicateur synthétique du climat des affaires (Source www.insee.fr):



Tout d'abord si l'on se réfère aux enquêtes réalisées par l'INSEE en prenant comme référence, l'indice INSEE du climat des affaires¹, on constate que «selon les chefs d'entreprise interrogés en août 2013, le climat conjoncturel dans l'industrie poursuit son amélioration. L'indicateur synthétique progresse de trois points par rapport au mois précédent».

La courbe de l'indicateur, ci-contre, illustre que les chefs d'entreprise ont de nouveau confiance dans l'amélioration de la conjoncture.

Y compris dans certains secteurs de la métallurgie les chefs d'entreprise misent sur une amélioration de la situation, ci-dessous des extraits de la synthèse sectorielle de l'enquête INSEE :

«Dans les équipements électriques, électroniques, informatiques et machines, les industriels considèrent que leur activité passée s'est améliorée (...) En dépit d'une amélioration en août, les carnets de commandes globaux et étrangers restent très peu garnis. Les industriels se montrent moins pessimistes sur leur production future. Automobile, Les industriels du secteur se montrent toujours optimistes sur leur activité future (...) Tandis que les carnets de commandes globaux sont toujours jugés très peu fournis, les carnets de commandes étrangers se sont à nouveau fortement améliorés et sont considérés normaux. Quant au niveau des stocks de produits finis, il progresse nettement mais est encore jugé inférieur à la normale.(...)»

Les conclusions de cette enquête ne signifient évidemment pas que tout va pour le mieux dans le meilleur des

mondes, néanmoins elles mettent en exergue un décalage significatif entre la perception de l'évolution de la conjoncture économique par les chefs d'entreprises traduite par cet indicateur de l'INSEE et les cris alarmistes poussés à l'université d'été du MEDEF.

Ce décalage n'est rien d'autre que la poursuite de la stratégie du MEDEF/UIMM sur l'utilisation de la crise pour remettre en cause le modèle économique et social français. Stratégie d'un patronat de combat qui joue perpétuellement la dramatisation de la situation pour capter toujours plus.

Il n'y aura pas de créations d'emplois sans une autre répartition des richesses

Or, après les récentes déclarations de l'actuel Ministre des Finances à l'université du MEDEF « *Il faut réduire le poids des dépenses publiques dans le PIB, le faire résolumment, le faire vite et le faire fort* ». Il n'est pas inutile de rappeler que les salariés ont déjà payé lourdement la crise (chômage, stagnation des salaires, flexibilité...) d'une part. D'autre part, que ce soit la baisse des cotisations sociales, l'augmentation de la CSG ou de la TVA, l'allongement de la durée du travail les perdants et les gagnants sont toujours les mêmes.

Ce discours sur le taux de prélèvements obligatoires en France, masque en réalité une évolution de plus en plus opposée entre la réalité des grands groupes, des ménages les plus aisés et celle de l'immense majorité des salariés.

Les grands groupes se portent toujours bien

Ainsi, dans le quotidien les Echos du 30/31 août titrait dans sa rubrique finances et marchés « *Pourquoi les ténors du CAC 40 sont confiants dans l'avenir ?* ». Voici quelques éléments issus de cet article démontrant leur bonne santé.

• Les opérations de fusions acquisitions repartent de plus belle.

Tout d'abord aux USA les opérations de fusions acquisitions se sont élevées à près de 510 milliards de dollars au 1^{er} semestre. Ce qui signifie que les actionnaires utilisent des moyens colossaux pour se livrer au rachat d'entreprises et donc à la destruction de capacités de production plutôt que d'investir dans l'innovation la recherche ou l'humain.

• Les grands groupes français se désendettent et disposent de moyens.

En France « *la dette nette des entreprises du CAC 40 en excluant le secteur financier est passée de presque 273 milliards d'euros au 30 juin 2012 à 234 milliards à la fin du 1^{er} semestre 2013* ». D'ailleurs, 6 entreprises du CAC 40 disposent d'une trésorerie supérieure à leur dette, parmi ces dernières 4 sont issues des rangs de la métallurgie (Renault, EADS, Gemalto, ST Microelectronics). L'activité dans ces entreprises génère donc des revenus garantissant leur pérennité. Ainsi la problématique à laquelle nous devrions tous répondre est quelle utilisation de ces richesses créées par le travail pour les actionnaires ou pour les salaires ?

• Les résultats des grands groupes de la métallurgie ont été très bons au 1er semestre 2013 :

| Sociétés | Résultats semestriels en millions d'€ |
|---------------------|---------------------------------------|
| ArcelorMittal | - 853 |
| Air Liquide | 752 |
| ST Microelectronics | - 214 |
| Renault | 39 |
| PSA | - 426 |
| Schneider Electric | 831 |
| Saint Gobain | 332 |
| EADS | 759 |
| Vallourec | 97 |
| Legrand | 269,8 |
| Faurecia | 35,3 |
| Valéo | 190 |
| Safran | 470 |
| SEB | 52 |
| Gemalto | 82 |
| Zodiac | 146,7 |
| Dassault Aviation | 164,8 |
| Total | 2 457,8 |

• La capitalisation boursière² des équipementiers automobile a fortement progressé sur les 8 premiers mois de l'année.

D'après les Echos du 20/08/13, la valeur boursière des 3 principaux équipementiers automobiles français évolue de manière très positive, Valeo +58%, Faurecia +52%, Plastic Omnium +127%. Ce qui signifie que les investisseurs et autres actionnaires estiment que le secteur des équipementiers automobiles peut être source de création de valeurs.

Rechercher coûte que coûte la fameuse croissance pour enrayer l'augmentation du chômage et les déficits publics est une course perdue d'avance pour les salariés si elle ne s'accompagne pas d'une meilleure répartition des richesses, d'une réorientation des investissements vers le secteur dit productif...

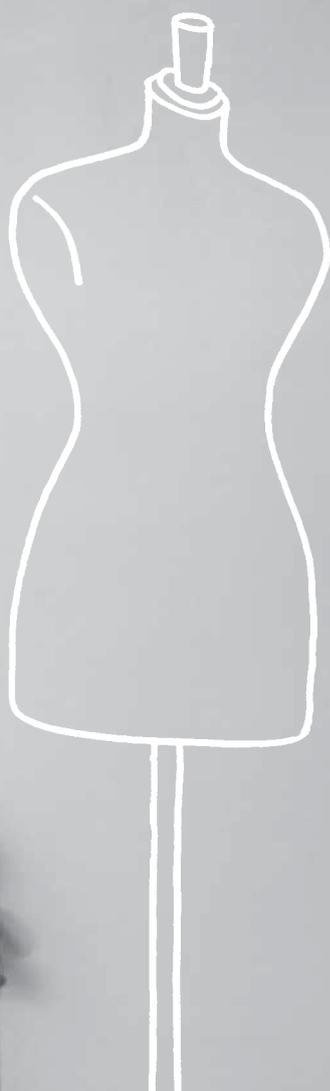
Pour la CGT, plus que jamais, il est nécessaire de s'interroger sur les vrais problèmes de notre économie, à savoir qu'est ce qui handicape vraiment la France le coût du travail ou celui du capital ?

¹ Le département de la conjoncture de l'Insee effectue une enquête mensuelle auprès des entreprises du secteur concurrentiel sur la situation et les perspectives d'activité dans l'industrie, l'échantillon est composé de 4 000 entreprises.

² La capitalisation boursière est la valeur boursière d'une entreprise, elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions de l'entreprise par le cours de l'action. Cette valeur évolue donc au gré des fluctuations des cotations des actions.

Penser à tous, c'est avoir des idées qui s'adaptent à chacun de vous.

90%* DE NOS CLIENTS
NOUS RECOMMANDENT



REUNICA - IDENTITÉ & MARQUE/LM - MULTIMEDIA/PC - 0796 - Juillet 2013 - GIE REUNICA - Groupement d'intérêt Economique, régi par les articles L. 251-1 à L. 251-23 du Code Commerce, ayant son siège social au 154, rue Armande France - 92599 Levallois-Perret
Cedex et assurant la mise en commun de moyens pour le compte d'institutions de retraites complémentaires ARRCO-AGIRC, d'institutions de Prévoyance et de Mutuelles, Ville du greffe d'immatriculation : Nanterre. Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés sous
le numéro 394 816 508 - Tél. : 01 41 05 25 25 - CONCEPTION & CREATION : M&C SAATCHI CORPORATE - EXECUTION : CÔTE AGENCE - PHOTO : AGLAE BORY

Nos 8 millions de clients nous encouragent à poursuivre notre démarche qualité. Depuis plus de 60 ans, Réunica anticipe les besoins de protection sociale et accompagne salariés, retraités et entreprises. A nous d'anticiper aujourd'hui encore afin d'avancer ensemble vers un avenir serein.

* Source : Etude Init-Marketing 2013

CONTACTEZ-NOUS
AU 01 40 22 36 76

ANTICIPER POUR MIEUX VOUS PROTÉGER.
GRUPE.REUNICA.COM

RÉUNICA